

PUBLIÉ LE 10/09/2018 - MISE À JOUR LE 19/12/2023

# Mephenon

Base publique du médicament

| Spécialité(s) pharmaceutique(s)                  |
|--|
| Mephenon 10 mg/1 ml, solution injectable         |
|  |
| Substance active                                 |
| Méthadone (chlorhydrate de)                      |
|  |
| Laboratoire                                      |
| Sterop   |
|  |
| AMM  |
|  |
| Documents de référence dans le cadre de l'AMM    |
| Documents de reference dans le cadre de l'Alvivi |
|  |
| Indication(s) dans ce cadre                      |
|  |
|  |
| Documents de référence dans ce cadre             |
|  |
| Suivi des patients                               |
|  |
|  |

| Titulaire (s)                            |
|--|
| Critères d'octroi                        |
| Indications                              |
| Code(s) CIP                              |
| Documents de référence                   |
| Lire aussi                               |
| Autres informations                      |
| Données d'inclusion                      |
| Résumé de rapport de synthèse périodique |
| Autorisation d'accès compassionnel (AAC) |

### Mephenon 10 mg/1 ml, solution injectable

## Critères d'octroi

- Douleurs cancéreuses
- Chez les patients insuffisamment soulagés par les opioïdes de niveau 3 ou présentant des effets indésirables à ces opioïdes
- Et lorsque les autres voies d'administration ne peuvent être envisagées.

#### **Autres informations**

- La posologie et la titration doivent être adaptées en fonction de la réponse clinique individuelle (titration : se reporter aux recommandations de l'Afssaps de 2010 « Douleur rebelle en situation palliative avancée chez l'adulte »
- Durée de traitement : 28 jours
- RCP et Notice Belgique
- Médicament réservé à l'usage hospitalier
- Réservé aux médecins en soins palliatifs ou spécialisés dans la prise en charge de la douleur.
- Ce médicament est un stupéfiant. Les conditions de prescription et de délivrance devront donc respecter la réglementation des stupéfiants.
- Les patients doivent être informés que la prise de ce médicament entraine un contrôle positif aux stupéfiants.

Recommandations de l'Afssaps de 2010 « Douleur rebelle en situation palliative avancée chez l'adulte (version au 14/06/2010)

#### Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

#### En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par <u>le formulaire dédié</u>